



NOTE CONCEPTUELLE SUR LA CRÉATION D'UN FONDS CEREALIER

Selon les données ONU / FAO, la majeure partie de l'apport calorique en moyenne provient de céréales et ce niveau reste au-dessus de la moitié de l'apport calorique d'ici 2030. Les pays membres de l'OCI importent des céréales chaque année pour un montant total d'environ 18-20 milliards de dollars américains, qui représente 25% des exportations mondiales de céréales. La dynamique des importations de céréales par les pays membres de l'OCI ne fera qu'augmenter, compte tenu de la croissance démographique rapide des pays islamiques. Selon la communauté d'experts, la population musulmane du monde atteindra plus de 2 652,5 millions de personnes d'ici 2050, soit environ 29% de la population totale du monde.

Parmi les pays susmentionnés, les marchés du blé qui ont connu la croissance la plus rapide depuis 2013 sont les suivants: Égypte (en hausse de 263,6%), Bangladesh (en hausse de 68,2%), Vietnam (en hausse de 55,9%) et Indonésie (en hausse de 48,7%).

Comme nous pouvons le voir dans la même base de données, les 15 premiers pays de l'OCI qui ont importé la plus grande valeur monétaire de blé en 2017 sont inférieurs à:

Indonésie: 3,6 milliards USD (8,7% des importations totales de blé)

Egypte: 2,6 milliards de dollars (6,3%)

Algérie: 1,8 milliard de dollars (4,3%)

Nigeria: 1,24 milliard de dollars (3%)

Bangladesh: 1,22 milliard de dollars (3%)

Turquie: 1,04 milliard de dollars (2,5%)

Maroc: 0,85 milliard de dollars (1,96%)

Yémen: 0,61 milliard de dollars (1,41%)

Soudan: 0,60 milliard de dollars (1,40%)

Tunisie: 0,42 milliard de dollars (0,96%)

Cameroun: 0,36 milliard de dollars (0,83%)

Malaisie: 0,34 milliard de dollars (0,78%)

Émirats arabes unis: 0,29 milliard de dollars (0,67%)

Libye: 0,24 milliard de dollars (0,55%)

Azerbaïdjan et Royaume d'Arabie saoudite: 0,22 milliard de dollars (0,52%)

Il convient de noter que les États membres suivants de l'OISA participent activement aux opérations de négoce de blé (en diminution de la valeur en USD): Égypte (Membre titulaire), Bangladesh (Membre titulaire), Turquie, Soudan, Cameroun, Émirats arabes unis (Membre titulaire), Libye, KSA (membre titulaire), Tadjikistan, Sénégal, Ouganda, Mozambique, Koweït (membre titulaire), Mauritanie, Djibouti, Guinée, Afghanistan (Membre titulaire), Mali, Burkina Faso (Membre titulaire), Qatar (Membre titulaire), Iran , Gabon, Somalie, Kazakhstan (membre titulaire), Bénin, Suriname, Niger (membre titulaire), Sierra Leone, Palestine (membre titulaire), Guinée-Bissau.

En conséquence, il semble opportun de créer le fonds céréalier de l'OISA. Dans le contexte du commerce agroalimentaire mondial, les céréales jouent un rôle de plus en plus important dans la sécurité alimentaire, en particulier dans les régions dépendantes des importations. C'est le principal facteur fondamental dans la proposition de créer un fonds céréalier qui vise à systématiser et à répondre aux besoins des États membres de l'OISA. Le Fonds céréalier constituera un élément important du réseau de réserves alimentaires.

En 2020, le Secrétariat de l'OISA mènera une étude détaillée sur le Fonds des céréales et mènera un vaste débat sur cette question avec les pays membres de l'OISA, les parties intéressées, les donateurs et les bénéficiaires potentiels. L'OISA préparera une étude de faisabilité à caractère consultatif tenant compte des intérêts de toutes les parties. La mise en œuvre de cette initiative est prévue pour 2021.

Le Secretariat

l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire

Nour-Soultan, République du Kazakhstan